

**Compte-rendu de la réunion du conseil municipal**  
**Du 21 décembre 2017 à 20 h 00**

Par suite d'une convocation en date du 11 décembre 2017, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de Buais-les-Monts, se sont réunis à la mairie de Buais-les-Monts « 23 route de le Teilleul » le 21 décembre 2017 à 20h00.

Etaient présents :

BOISHY Martine	BOUDRY Marc		COURTEILLE Eric	DESLOGES Gilbert
	GAOUYAT Claude			
GUERIN Maryline		JEHAN Gabriel		LEBOISNE Sébastien
LELIEVRE Aline	LEMOUSSU Joël	LUQUET Philippe	PARIS Jean-Claude	PARIS Solange
PETITPAS Robert				

Pouvoirs : HUDSON Patricia à LUQUET Philippe  
 GUERIN Ludovic à GUERIN Maryline

Absents excusés (1) CHARPENTIER Françoise, FERMIN Joëlle

Secrétaire de séance : DESLOGES Gilbert

Points en plus

1) Approbation du compte-rendu du 23 novembre 2017.  
 Compte rendu adopté à l'unanimité

2) Monsieur Arnaud HAMEL (facture assainissement).

Monsieur Courteille explique les difficultés financières rencontrées par Monsieur Hamel. Il a expliqué notamment les soucis de paiement concernant sa facture d'assainissement d'un montant de 156.93 €. Il a été décidé que la commune accorde une subvention exceptionnelle d'un montant de 160 € pour lui régler sa facture.

3) Décisions modificatives sur le budget assainissement (mail du trésorier).

Monsieur Courteille fait lecture du mail de Monsieur Charles, trésorier, concernant le paiement de la facture de l'Agence de l'Eau qui s'élève à un montant de 2191.50€. Il manque un crédit de 81.50 €. Le conseil municipal délibère pour procéder à une décision modificative permettant le paiement de cette facture et donne pouvoir à Monsieur le Maire de procéder au mandatement de celle-ci.

4) -Projet voirie 2017-2018 (validation du projet proposé par la commission)

Monsieur Courteille présente le programme de la voirie pour l'année 2018 proposé par la commission Voirie.

L'estimation s'élève à 173 974.80 € TTC. Il est proposé par l'ensemble du conseil d'intégrer des routes de la commune déléguée de St Symphorien des Monts sur l'année 2018.

Le conseil délibère et accepte cette proposition.

5) Informations diverses

a) Carrefour de St Symphorien des Monts

Monsieur Leboisne lit le courrier envoyé à Monsieur Eric Olivier. En effet les négociations entre ce dernier et le Conseil Départemental pour l'achat du terrain n'ont malheureusement pas abouti et les travaux de sécurisation de la RD 976-RD 134 sont annulés définitivement.

b) Contrat d'assurances

Monsieur le Maire explique que la commune est en cours de négociation avec Axa Assurances de le Teilleul concernant les contrats d'assurances. En effet, il y a un écart conséquent avec l'actuel contrat de l'agence Groupama. Le changement d'assurances prendra effet au 01 janvier 2018.

6) Cimetière (accessibilité et installation de la dernière rangée du nouveau cimetière).

Monsieur Lemoussu explique le projet du cimetière de la commune déléguée de Buais. Suite à quelques ventes de concessions dans le nouveau cimetière, il faut prévoir l'aménagement (création de la première allée, modifications des bordures et création de l'ossuaire).

Le conseil délibère et accepte le lancement des travaux.

7) Organisation des vœux et remises des médailles ainsi que la galette des rois.

La cérémonie des vœux aura lieu le samedi 13 janvier 2017 à 14 heures à la salle de convivialité de Buais en la présence de Bertrand Sorre, député, pour la remise des médailles communales, départementales et régionales.

La cérémonie des vœux, concernant St Symphorien des Monts se tiendra le samedi 20 janvier 2017 à 11 heures à la salle communale de St Symphorien des Monts.

La Galette des Rois aura lieu le samedi 20 janvier 2017 à 13h30 à la salle de Convivialité de Buais.

8) Réserve à incendie au lavoir communal

Monsieur le Maire explique qu'il n'est pas nécessaire de restaurer et consolider la réserve d'eau car il existe une bouche à incendie devant la mairie à moins de 500 mètres du lavoir communal. Concernant le devenir de cette réserve d'eau, le problème va être étudié avec la police de l'eau. Un rendez-vous est programmé avec Monsieur Pelé de la DDTM.

9) Questions diverses.

A) Suite à la réunion avec l'architecte Monsieur Avice concernant l'étude de l'aménagement des abords de la salle des fêtes de Buais, monsieur le Maire présente les différentes esquisses proposées à l'ensemble du Conseil.

Elles reçoivent un bon accueil et plusieurs remarques pratiques sont émises.

B) L'alarme de la station d'épuration se met en route très fréquemment et de façon anarchique. Monsieur Courteille explique que les câbles sont rongés par les rats. L'alarme a été désactivée temporairement, le problème doit être résolu rapidement.

C) Question de Madame Paris : Est-ce que le problème des toilettes publiques est réparé ?  
Après le passage de STGS, une toilette a été remise en route, l'autre est pour le moment fermée en attendant une réflexion sur le problème.

D) Question de Madame Guérin : A partir de quand les sacs translucides seront mis en place ?  
Les sacs translucides seront mis en place à compter du 01 mars 2018 et seront à récupérer à la mairie du lieu du domicile. Ce sont des sacs de 30 L ou de 50 L.

E) Question de Madame Guérin : Où en est-on au niveau des recherches d'une nouvelle secrétaire ?

Monsieur le Maire recherche mais pour le moment, rien de concluant. Nous activerons les recherches début janvier 2018.

F) Madame Guérin demande l'avis à l'ensemble du conseil concernant les illuminations de Noël.  
Le Conseil apprécie les illuminations et trouve que c'est mieux que l'année dernière.

**Fin de la réunion : 21 h 56**